



AGENDA 21 de la GUYANE



DOCUMENT DE TRAVAIL

- version du 17 octobre 2003 -

Réalisé par trois commissions sur les thèmes :

- *Un patrimoine, des ressources : un avenir pour la Guyane*
- *La jeunesse, un atout pour la Guyane*
- *L'accès équitable aux services sur tout le territoire*

Contact :

Conseil de Développement Durable

Tél. 0594.28.80.08 - Fax : 0594.28.80.01 - Email : agenda21guyane@hotmail.com

CONSIGNES POUR L'ELABORATION D'UN DOCUMENT DE TRAVAIL PLUS ABOUTI

Trois thèmes prioritaires ont été proposés pour l'Agenda 21 de la Guyane :

- *Un patrimoine, des ressources : un avenir pour la Guyane*
- *La jeunesse, un atout pour la Guyane*
- *L'accès équitable aux services sur tout le territoire*

Trois commissions se sont réunies chacune, à cinq reprises, entre juin et octobre 2003 pour décliner des sous-thèmes, élaborer des objectifs, ainsi que des pistes d'actions.

Ce **premier document de travail** constitue une synthèse des réflexions conduites par les membres des commissions. Il demande à être critiqué, amendé et enrichi par toute personne intéressée par les questions du développement de la Guyane.

Dans un premier temps, des contributions écrites sont sollicitées sur plusieurs points :

- **l'état des lieux.** Dans la rédaction finale de l'Agenda 21, il s'agira de rédiger, pour chaque sous-thème, des textes synthétiques qui exposent la situation actuelle, étayée de chiffres ou de cas concrets par exemple. Des éléments d'information ont été publiés dans le *livre blanc du développement durable de la Guyane* et dans d'autres rapports. Ces éléments peuvent être actualisés et complétés.
- **l'amélioration de la formulation des objectifs.** Un Agenda 21 ne peut aborder tous les thèmes liés au développement d'un territoire. Aussi est-il proposé pour l'Agenda 21 de la Guyane de ne retenir que les thèmes déjà choisis par les membres des commissions. Cependant les objectifs énoncés peuvent être reformulés. Il est également possible de proposer de nouveaux objectifs.
- **la proposition de grands axes d'actions à conduire.** Un certain nombre d'actions ont été proposées par les membres des commissions. Ces propositions peuvent être affinées, d'autres peuvent être faites.

Toute personne peut relire et enrichir le document de travail en ayant à l'esprit trois questions :

- *quelles informations importantes puis-je transmettre sur la situation actuelle au regard de chaque sous-thème ?*
- *quelles améliorations puis-je proposer en terme d'objectifs ?*
- *quelles propositions d'actions puis-je faire ?*

Les contributions doivent être transmises au plus tard le 1^{er} décembre 2003. A partir de celles-ci un nouveau document de travail (la version 2) sera élaboré pour le 10 décembre. Puis les commissions de travail se réuniront une dernière fois, entre le 10 et le 20 décembre, pour la rédaction finale (version 3 du document de travail).

L'étape suivante consistera à élaborer des actions concrètes en tenant compte de trois paramètres :

- les conditions d'élaboration des actions ;
- les critères de développement durable ;
- les résultats de l'enquête qui sera conduite en direction du grand public.

THEME de la Commission 1 : « Un patrimoine, des ressources : un avenir pour la Guyane »

SOUS-THEMES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DE TRAVAIL	GRANDS AXES D' ACTIONS
<p>1. Patrimoine environnemental</p>	<p>1.1. Valoriser le patrimoine naturel</p>	<p>1.1.1. Valoriser auprès du grand public les habitats remarquables et les espèces menacées qui y vivent</p> <p>1.1.2. Diffuser largement des connaissances sur les milieux naturels</p>	<p>1.1.1.1. Création de nouvelles structures d'accueil et de découverte (ferme pédagogique, arboretum, observatoire de la faune, conservation...) et pérennisation des structures existantes.</p> <p>1.1.1.2. Equipement et aménagement des structures existantes afin de les rendre plus attractives</p> <p>1.1.1.3. Organisation d'une campagne de promotion en faveur des structures d'animation</p> <p>1.1.1.4. Mise en réseau des structures de découverte du patrimoine environnemental</p> <p>1.1.2.1. Création d'un dispositif d'appui à l'édition de documents pédagogiques</p> <p>1.1.2.2. Conception d'outils d'information et de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouvrages de vulgarisation - documents audiovisuels - sites internet <p>1.1.2.3. Réalisation d'expositions itinérantes</p> <p>1.1.2.4. Mise en place de stages sur la connaissance des milieux, à destination des professeurs d'écoles</p> <p>1.1.2.5. Recrutement d'animateurs « environnement » et de médiateurs bilingues et pérennisation des postes créés</p> <p>1.1.2.6. Formation des animateurs « environnement » et des médiateurs bilingues</p>

<p>2. Patrimoine Humain</p>	<p>2.1. Préserver et valoriser le patrimoine culturel</p>	<p>2.1.1. Connaître et reconnaître les différents aspects du patrimoine culturel</p> <p>2.1.2. Protéger et conserver les savoirs traditionnels</p> <p>2.1.3. Diffuser les savoirs traditionnels</p> <p>2.1.4. Soutenir le tissu associatif</p>	<p>2.1.1.1. Inventaire des savoirs traditionnels 2.1.1.2. Création d'une banque de données sur ces savoirs 2.1.1.3. Organisation d'échanges interculturels 2.1.1.4. Mise en place d'un dispositif de soutien à la création culturelle</p> <p>2.1.2.1. Organisation de forums d'échanges entre tradipraticiens, scientifiques et juristes afin d'élaborer un système de protection juridique des savoirs traditionnels 2.1.2.2. Organisation de manifestations pour faciliter la transmission des traditions orales 2.1.2.3. Création de lieux de rencontre 2.1.2.4. Conception de supports écrits et multimedia</p> <p>2.1.3.1. Création de supports d'information à destination du grand public 2.1.3.2. Organisation de manifestations culturelles, artistiques et littéraires 2.1.3.3. Mise en place d'un circuit de commercialisation de plantes aromatiques et médicinales</p> <p>2.1.4.1. Création d'une structure d'appui aux associations 2.1.4.2. Promotion de manifestations (culturelles, culinaires, etc.) 2.1.4.3. Aide à la création de supports audiovisuels 2.1.4.4. Mise en place d'une structure de soutien aux associations de parents non francophones</p>
------------------------------------	---	--	---

	2.2. Favoriser la cohésion interculturelle et interethnique	2.2.1. Adapter les contenus pédagogiques aux réalités culturelles	2.2.1.1. Conduite d'une étude dans les pays voisins pour recueillir leurs expériences dans le domaine de la création d'outils pédagogiques 2.2.1.2. Création d'un groupe chargé de conduire une réflexion dans le but d'intégrer les savoirs traditionnels dans l'enseignement scolaire
--	---	---	--

	<p>3.3. Lutter contre les inégalités d'accès aux activités socioculturelles</p>	<p>3.2.3. Favoriser la création et l'accès au patrimoine</p> <p>3.3.1. Créer les conditions favorables au développement de l'éducation populaire</p> <p>3.3.2. Utiliser les « savoir-faire » communautaires</p>	<p>3.2.3.1. Mise en réseau des associations culturelles 3.2.3.2. Mise en place d'un dispositif de soutien aux animateurs et aux porteurs de projets 3.2.3.3. Création d'un fonds pour favoriser la mobilité des artistes</p> <p>3.3.1.1. Formation d'animateurs socioculturels 3.3.1.2. Création de lieux de rencontre et d'animation 3.3.1.3. Création d'un fonds pour la prise en charge des déplacements des animateurs</p> <p>3.3.2.1. Création d'un dispositif d'appui technique et financier à des jeunes, porteurs de projets 3.3.2.2. Organisation d'une campagne d'information régionale sur les activités proposées 3.3.2.3. Pérennisation des ateliers artisanaux</p>
--	---	---	--

SOUS-THEMES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DE TRAVAIL	GRANDS AXES D' ACTIONS
<p>4. Système éducatif et de formation</p>	<p>4.1. Permettre l'accès à l'éducation scolaire pour tous</p>	<p>4.1.1. Développer l'apprentissage de la langue française</p> <p>4.1.2. Faciliter l'accès aux lieux d'enseignement et aux sites culturels</p> <p>4.1.3. Développer des structures d'accueil</p> <p>4.1.4. Adapter les programmes scolaires aux contextes locaux</p> <p>4.1.5. Développer l'enseignement à distance</p>	<p>4.1.1.1. Organisation de cours de remise à niveau</p> <p>4.1.1.2. Soutien scolaire aux élèves en difficulté à l'aide de méthodes d'apprentissage adaptées à la situation</p> <p>4.1.1.3. Inscription d'un module optionnel sur les cultures locales, dans le cursus de formation des professeurs d'école</p> <p>4.1.2.1. Création d'un fonds pour la prise en charge des transports des élèves</p> <p>4.1.3.1. Mise en réseau des associations qui gèrent le dispositif « familles d'accueil »</p> <p>4.1.3.2. Création d'internats annexés aux établissements scolaires</p> <p>4.1.4.1. Création d'outils diversifiés</p> <p>4.1.5.1. Campagne de communication sur les programmes existants</p> <p>4.1.5.2. Equipement des communes isolées en matériels informatiques</p> <p>4.1.5.3. Production d'outils de formation à distance</p>

<p>5. Education à l'éco-citoyenneté</p>	<p>5.1. Eduquer à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable</p>	<p>5.1.1. Faire découvrir les milieux naturels grâce aux sites remarquables</p> <p>5.2.1. Faire respecter le patrimoine naturel</p> <p>5.3.1. Appréhender les enjeux environnementaux, du local au mondial</p>	<p>5.1.1.1. Création d'un fonds pour faciliter l'accès aux sites</p> <p>5.1.1.2. Aménagement, équipement et entretien des sites</p> <p>5.1.1.3. Conception de supports écrits et interactifs</p> <p>5.1.1.4. Formation des animateurs « environnement »</p> <p>5.2.1.1. Création de supports d'information (posters par exemple)</p> <p>5.2.1.2. Mise en place de formations pour les gardes forestiers</p> <p>5.2.1.3. Organisation d'actions de préservation du milieu naturel (exemple : nettoyage de plages)</p> <p>5.3.1.1. Création d'une formation initiale ou continue, de niveau universitaire</p> <p>5.3.1.2. Mise en place d'échanges scolaires</p>
<p>6. Accompagnement des parents</p>	<p>6.1. Aider les parents (en particulier les plus jeunes) à s'approprier le système éducatif et de formation</p>	<p>6.1.1. Ouvrir un espace d'expression et de communication</p> <p>6.1.2. Favoriser le dialogue entre parents, enfants et éducateurs</p>	<p>6.1.1.1. Réalisation d'émissions audiovisuelles destinées aux parents</p> <p>6.1.2.1. Mise en place d'agents chargés de la médiation</p> <p>6.1.2.2. Création d'outils adaptés</p>

THEME de la Commission 3 : « Accès équitable aux services sur tout le territoire »

SOUS-THEMES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DE TRAVAIL	GRANDS AXES D' ACTIONS
<p>7. L'information</p>	<p>7.1. Permettre l'accès à l'information sur tout le territoire</p>	<p>7.1.1. Disposer de ressources humaines pour faciliter la diffusion et la lisibilité de l'information dans les communes isolées</p> <p>7.1.2. Mettre en place les moyens techniques pour l'accès à l'information dans les communes isolées</p> <p>7.1.3. Créer les conditions favorables à une large diffusion de l'information</p>	<p>7.1.1.1. Recrutement d'animateurs bilingues</p> <p>7.1.1.2. Formation des animateurs à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collecte et la diffusion de l'information - l'utilisation des technologies de l'information et de la communication <p>7.1.2.1. Equipement en matériel informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans des lieux fixes (bornes d'information interactives, Points Info...) - dans des lieux variés (grâce à une « cyberpirogue ») <p>7.1.2.2. Sensibilisation de la population aux nouvelles possibilités d'accès à l'information électronique</p> <p>7.1.2.3. Formation de toute personne intéressée par l'informatique</p> <p>7.1.3.1. Création d'un fonds pour permettre les déplacements des animateurs dans les villages de l'intérieur</p> <p>7.1.3.2. Mise en place d'une association chargée de coordonner les activités des animateurs</p> <p>7.1.3.3. Equipement en matériels informatiques et formation des utilisateurs</p>

SOUS-THEMES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DE TRAVAIL	GRANDS AXES D' ACTIONS
<p>8. Services de base : l'énergie</p>	<p>8.1. Permettre l'accès à l'énergie pour tous</p>	<p>8.1.1. Développer les énergies renouvelables</p> <p>8.1.2. Assurer une bonne maintenance des équipements existants</p>	<p>8.1.1.1. Création d'un fonds en faveur de l'énergie solaire (photovoltaïque, solaire passif...) et de la micro-hydraulique pour l'équipement des zones isolées</p> <p>8.1.1.2. Organisation d'une campagne d'information en milieu urbain en faveur du chauffe-eau solaire</p> <p>8.1.2.1. Recrutement et formation d'agents, implantés dans les communes isolées, chargés de la maintenance des équipements</p> <p>8.1.2.2. Mise en place d'une structure chargée de coordonner l'action des différents opérateurs qui interviennent dans la question de l'énergie</p>
<p>9. Services de base : l'eau</p>	<p>9.1. Permettre l'accès à l'eau potable pour tous</p>	<p>9.1.1. Protéger la ressource en eau potable</p> <p>9.1.2. Maîtriser la consommation d'eau</p>	<p>9.1.1.1. Formation et sensibilisation des élus et des gestionnaires</p> <p>9.1.1.2. Mise en place des périmètres de protection</p> <p>9.1.1.3. Valorisation des boues d'épuration</p> <p>9.1.1.4. Recensement des sources en eau potable et état des lieux des équipements existants</p> <p>9.1.2.1. Mise en place de compteurs individuels</p> <p>9.1.2.2. Equipement des points d'eau avec des boutons poussoirs</p> <p>9.1.2.3. Campagne de sensibilisation à destination des grands consommateurs d'eau</p>

	9.2. Préserver et améliorer la qualité des eaux	<p>9.2.1. Mobiliser l'opinion publique</p> <p>9.2.2. Améliorer les conditions sanitaires et sociales de la distribution en eau</p> <p>9.2.3. Diminuer les impacts négatifs de l'orpaillage clandestin</p>	<p>9.2.1.1. Sensibilisation des populations sur les maladies dues à l'eau impropre</p> <p>9.2.2.1. Mise en place de réseaux d'assainissement collectifs</p> <p>9.2.2.2. Mise en place de services de maintenance des équipements</p> <p>9.2.3.1. Organisation d'une action d'information en direction du grand public sur les effets néfastes de l'orpaillage clandestin</p> <p>9.2.3.2. Mise en place d'une structure d'accompagnement technique des petits orpailleurs pour les inciter à ne pas utiliser de produits toxiques</p>
10. Services de base : les déchets	<p>10.1. Collecter les déchets</p> <p>10.2. Traiter et valoriser les déchets</p>	<p>10.1.1. Trier, collecter et expédier les déchets vers des centres de traitement quand cela est possible</p> <p>10.2.1. Rechercher les filières de retraitement les plus satisfaisantes</p>	<p>10.1.1.1. Organisation d'une action d'éducation à l'éco-citoyenneté concernant les déchets ménagers, notamment en direction des scolaires</p> <p>10.1.1.2. Redéploiement des déchetteries à l'extérieur de certaines communes</p> <p>10.1.1.3. Mise en place d'un dispositif de stockage temporaire des déchets pour les communes de l'intérieur</p> <p>10.1.1.4. Mise en place de structures pérennes de collecte</p> <p>10.2.1.1. Conduire une étude à l'échelle du Plateau des Guyanes et des Caraïbes afin d'engager des coopérations régionales dans le domaine de la valorisation des déchets</p>

SOUS-THEMES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DE TRAVAIL	GRANDS AXES D' ACTIONS
10.L'administration publique	10.1. Rapprocher les services administratifs de la population guyanaise sur l'ensemble du territoire	<p>10.1.1. Garantir la présence régulière des services administratifs dans chaque village</p> <p>10.1.2. Garantir la présence effective et permanente des services de base dans chaque commune</p> <p>10.1.3. Garantir la présence effective et permanente de l'ensemble des services administratifs de l'Etat et des collectivités territoriales dans chaque canton</p>	<p>10.1.1.1. Organisation de rencontres entre les différents services concernés afin de mutualiser les moyens</p> <p>10.1.1.2. Formation d'agents polyvalents mobiles</p> <p>10.1.1.3. Création d'une instance chargée de planifier le travail des agents</p> <p>10.1.2.1. Création de guichets uniques</p> <p>10.1.2.2. Equipement de ces guichets avec du matériel informatique</p> <p>10.1.3.1. Conduite d'opérations expérimentales dans le domaine des NTIC pour l'administration (bornes interactives, porte-monnaie électronique...)</p>
11. Sports et loisirs	11.1. Permettre l'accès aux sports et aux loisirs dans les territoires démunis	11.1.1. Créer les équipements nécessaires et garantir une gestion pérenne de ces équipements	11.1.1.1. Mise en place de plateaux sportifs